

Dijon, le 3/12/2020

## Le Centre Hospitalier La Chartreuse entérine son Projet d'Établissement 2021-2025

Le Projet d'Établissement 2021-2025 du Centre Hospitalier La Chartreuse décline d'une part le Projet Territorial de Santé Mentale de Côte d'Or (PTSM 21) signé en octobre 2019 et la politique de santé mentale du GHT 21-52 portée par le Centre Hospitalier La Chartreuse.

Ce Projet d'Établissement s'articule principalement autour de la constitution de 5 pôles :

- Un Pôle Extra-Hospitalier doté d'une Plateforme d'Orientation Psychiatrique (POP) coordonnant l'ensemble des admissions associée à une Equipe de Soins Psychiatriques Intensifs à Domicile (ESPID), évitant de nombreuses hospitalisations. Cette équipe renforce les liens avec les structures ambulatoires (Centres d'Accueil à Temps Partiel et Hôpitaux de Jour) en coordination avec les pôles intra hospitalier et de réhabilitation.
- Un Pôle-Intra-Hospitalier doté de structures ouvertes et fermées bénéficiant d'outils à médiation thérapeutique et de structures de soins en milieu pénitentiaire. Un Inter Secteur des Personnes Agées (ISPA), transversal à tous les secteurs est également rattaché à ce pôle. Des projets de transformation d'une unité semi-ouverte/fermée et d'une unité de soins intensifs psychiatriques viendront compléter les possibilités de prise en charge en milieu hospitalier.
- Un Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent qui bénéficie d'une structure départementale pour adolescents (Intermède) et des structures ambulatoires réparties sur le territoire. L'organisation du pôle prévoit la structuration de 3 filières de prise en charge précoce, enfance et adolescence ; avec une spécialisation de certaines unités et le développement des interventions mobile sur chacune de ces filières.
- Un Pôle de Réhabilitation Psychosociale qui pilote la filière des soins et les outils de réhabilitation sur le territoire (ex. région Bourgogne) ainsi que les structures médico-sociales de l'hôpital pour répondre aux besoins des personnes en réinsertion ou au long cours. L'ambition sur ce pôle est de coordonner ces dispositifs en terme de filières : logement/hébergement, emploi, Usagers-famille et relais médico sociaux, notamment par la création d'une Maison d'Accueil Spécialisée de 60 lits en 2023.
- Un Pôle des Activités Médicales Transversales qui regroupe le plateau technique et somatique, pharmacie, électro convulsivothérapie, médecine du sommeil, addictologie, recherche et information médicale. Un développement de l'ensemble des structures pour favoriser l'accompagnement somatique

Un Projet des Usagers et un Projet Psychologique viennent également renforcer cette approche du Projet d'Établissement basé plus sur un parcours de patients qu'une sectorisation même si cette dernière reste en vigueur.

La capacité totale en lits passe de 616 lits et places (232 places et 384 lits) à 711 lits et places (285 places et 426 lits). La diminution des lits et places pour la psychiatrie : -54 Lits et +41 places sera compensée par des créations de lits et places médico-sociales (ex. : Maison d'Accueil Spécialisée de 60 lits, Foyer d'Accueil Médicalisé + 20 lits, développement SAMSAH,... et équipes d'intervention à domicile (ex. : ESPID ou équipe mobile). Ces projets permettront grâce à la création récente (janvier 2019) de la Plateforme d'Orientation Psychiatrique (POP), d'éviter de nombreuses hospitalisations au profit d'une prise en charge ambulatoire coordonnée avec les Centres Médico-Psychologiques (CMP).

Le Projet d'Établissement a reçu un vote majoritairement favorable du CTE et CHSCT et unanimement favorable de la CME, Conseil de Surveillance et Directoire. Le Centre Hospitalier La Chartreuse a pu aboutir à la constitution de ce Projet d'Établissement succédant au PTSM 21 et ce malgré la forte mobilisation de l'établissement concernant la pandémie COVID.

**Contact : Amandine CLAVEL**

Directrice des Affaires Générales

03 80 42 52 41 / [amandine.clavel@chlcdijon.fr](mailto:amandine.clavel@chlcdijon.fr)